



**SNUipp**  
Manche

# INFO MOUVEMENT



**F S U**  
Fédération  
Syndicale  
Unitaire

## « SPECIAL PES »

Avant de lire cette fiche, nous vous conseillons de lire notre **4 pages spécial mouvement**, destiné à tous les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et disponible sur notre site internet : <http://50.snuipp.fr/> . Il rappelle l'essentiel des informations sur la question. La présente fiche est complémentaire, apportant des précisions utiles en tant que PES ou débutant.

Le **Bulletin Départemental**, disponible sur le site de la DSDEN de la Manche, est aussi un document à lire pour connaître les règles du mouvement, les dates, ...

En tant que PES, vous devez **impérativement** participer au mouvement.

### Comment établir vos vœux ?

Le mouvement s'effectue par barème, donc si vous avez moins de points qu'une personne qui demande le même poste que vous, vous passerez derrière elle quelle que soit la position de ce vœu dans votre liste. Si en revanche vous avez plus de points que cette personne, vous passerez devant elle quelle que soit, là aussi, la position de ce vœu dans votre liste.

Vous devez donc faire vos vœux **par ordre de préférence** : il ne faut pas se dire qu'un vœu que vous avez plus de chance d'obtenir doit être mis en premier ! Ainsi, nous vous conseillons de mettre en 1<sup>er</sup> vœu le poste que vous préféreriez obtenir (exemple : adjoint maternelle de l'école maternelle de Biduleville), en 2<sup>e</sup> vœu le poste que vous souhaiteriez ensuite (exemple : adjoint élémentaire de l'école élémentaire de Biduleville), et ainsi de suite, sachant que vous pouvez faire 30 vœux maximum (vous pouvez n'en faire qu'un seul, dans l'absolu, mais le mieux, en tant que débutant, est sûrement de demander 30 vœux pour avoir plus de chance d'en obtenir un).

Nous vous conseillons également, en fin de liste, de **demander quelques vœux secteurs**, par ordre de préférence là encore, pour optimiser vos chances d'obtenir un poste dans ces secteurs géographiques. Attention : une fois nommé à titre définitif sur un poste, il est parfois difficile d'en partir, surtout en début de carrière (barème faible). Il ne faut donc pas demander des postes ou zones trop éloignées de votre domicile (à moins que vous soyez prêts à déménager !). Pour cela, il faut prendre le temps de regarder les secteurs « à la loupe », en les comparant à une carte routière pour estimer le temps passé pour aller dans les écoles du secteur les plus éloignées de chez vous. La carte des secteurs de la Manche est disponible sur le site de la DSDEN de la Manche (« Zones »).

Pour rappel, les vœux secteurs sont de 4 ordres : adjoint maternelle, adjoint élémentaire, remplaçant (brigade), décharge de direction (postes fractionnés). Vous pouvez donc, pour avoir plus de chance d'obtenir un poste dans le secteur Trucchouette, demander ces 4 vœux sur ce secteur (secteur Trucchouette adjoint maternelle, secteur Trucchouette adjoint élémentaire...).

Bien sûr, ne demandez que **les types de postes** que vous souhaitez vraiment (par exemple, si vous souhaitez vraiment avoir une seule classe à l'année, ne demandez ni postes fractionnés ni postes de brigade...). A noter que lors de la 2<sup>e</sup> phase du mouvement, beaucoup de postes fractionnés apparaissent, et peuvent donc être donnés même aux faibles barèmes.

**En résumé**, nous vous conseillons de commencer votre liste de vœux par la fin (par le 30<sup>è</sup> vœu) :

En n° 30, mettez le vœu secteur qui vous convient « le moins », tout en restant à une distance acceptable. Puis, en remontant dans la liste, mettez tous les vœux secteurs que vous souhaitez « de plus en plus », enfin les vœux restants doivent être consacrés à des vœux postes précis, jusqu'au 1<sup>er</sup> vœu (celui qui vous conviendrait le plus).

En tant que PES (bientôt titulaire 1<sup>ère</sup> année), **vous avez peu de chance d'obtenir un poste à la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement**, les postes étant donnés en fonction du barème (vous n'avez qu'1 point !). En revanche, les vœux que vous formulez pour la 1<sup>ère</sup> phase restent valables pour la phase d'ajustement : 2<sup>e</sup> phase, qui aura lieu début juillet, et 3<sup>e</sup> phase (septembre) pour ceux qui resteront encore sans poste en juillet. Il est donc important de faire vos vœux en fonction de ce vous voulez vraiment !

Si vous êtes nommé à la phase d'ajustement, vous le serez à titre provisoire (pour un an seulement), vous serez donc obligé de participer à nouveau au mouvement l'année suivante.

#### Utilitaire Mouvement :

Pour vous aider à faire vos vœux, nous mettons en ligne sur le site du SNUipp-FSU 50 un « utilitaire » mouvement, qui permet, en fonction de critères choisis (géographiques, types de poste, ...), de voir les vœux possibles.

#### Fiche de contrôle syndicale :

Nous vous proposons une fiche de contrôle syndicale, pour chaque phase du mouvement, les informations que vous nous y donnez nous permettant de vérifier le respect de votre barème et de vos vœux lors de la CAPD (Commission Administrative Paritaire, où siègent l'administration et des représentants du personnel). Nous pourrons aussi vous tenir mieux informés des résultats du mouvement. Ces fiches de contrôle sont disponibles sur notre site internet.

#### Postes direction et ASH :

Dans la Manche, la règle est de n'affecter aucun T1 ou T2 (titulaire 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année) sur un poste de direction ou un poste ASH (CLIS, SEGPA, EREA...), sauf si l'enseignant le demande dans ses vœux.

Pour la 2<sup>e</sup> phase du mouvement, vous pouvez, si vous le voulez, préciser aux services de la DSDEN que vous êtes prêt à exercer sur un poste de ce type, cela peut parfois vous permettre d'obtenir un poste plus prêt de chez vous.

#### Permanences mouvement :

Pour vous aider et vous conseiller, nous organisons des permanences spéciales mouvement :

- jeudi 9 avril (17:00-18:30) à l'école Primaire de Ducey
- jeudi 9 avril (17:00-18:30) à la Maison des Syndicats de St-Lô
- vend 10 avril (10:00-15:00) à l'ESPE de St-Lô

Nous pourrons aussi vous aider à l'occasion des Réunions d'infos Syndicales « généralistes » (9:00-12:00) :

merc 8 avril, à Coutances, St-Lô et Granville (pour connaître les lieux précis de ces réunions, aller sur le site [http://50.snuipp.fr /](http://50.snuipp.fr/))

Vous pouvez aussi nous contacter par mail ( [snu50@snuipp.fr](mailto:snu50@snuipp.fr) ) ou téléphone (09 50 15 53 54)

# La procédure sur i-prof

## Du 4 au 19 avril : saisie des vœux dans SIAM sur i-prof

A screenshot of a Google search results page for the query "iprof caen". The search bar shows "iprof caen" and the URL is "https://www.google.fr/search?q=iprof+caen&rlz=1C1ASUT\_frFR504FR505&oq=iprof+caen&aqs=chrome..69". The search results list several links related to the CAEN I-Prof platform, including "IProf", "Académie de caen", "Bureau Virtuel - Académie de caen", and "50 - Académie de caen".

**SUR UN MOTEUR DE RECHERCHE,  
TAPER « IPROF CAEN » OU TAPER  
L'ADRESSE : [HTTPS://BV.AC-  
CAEN.FR/IPROF/SERVLETIPROF](https://bv.ac-caen.fr/iprof/ServletIprof)**

A screenshot of the I-Prof login page. The page title is "Bienvenue dans I-Prof Académie : CAEN". On the left, there is a logo for "Un bouquet de services I-Prof pour les enseignants". On the right, there is a list of services available through I-Prof, such as consulting administrative files, completing curriculum vitae, and accessing career guides. Below this, there is a login form with fields for "Compte utilisateur" and "Mot de passe", and buttons for "Valider" and "Annuler". At the bottom, there is a link to a "page d'information" for users having difficulties.

**TAPER L'UTILISATEUR ; INITIALE DU  
PRÉNOM + NOM DE FAMILLE SANS  
LES ACCENTS + ÉVENTUELLEMENT  
UN CHIFFRE.**

**MOT DE PASSE : LE NUMEN**

[\[SNUIPP - FSU 50\]](#) x [50.snuipp.fr/IMG/pdf/Mo...](#) x [IProf V4](#) x  
<https://bv.ac-caen.fr/iprof/Servletiprof>

## I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V3

Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel :  @

Code page : Presentation\_Variation\_IPROF\_R\_4\_3\_27 - 27 Mars 2014

**VÉRIFIER L'ADRESSE MAIL  
PERSONNELLE ;**

**CLIQUER SUR « LES SERVICES »**

[\[SNUIPP - FSU 50\]](#) x [50.snuipp.fr/IMG/pdf/Mo...](#) x [IProf V4](#) x

<https://bv.ac-caen.fr/iprof/Servletiprofjsessionid=8QnRTXKWJp9v0GLpZJCvK43VMhDyKpL9ZQr8LI9ThNRMXyh6IGRY!1466381374!1398245942718?numu=1398246>

## I-Prof - Votre assistant Carrière

MARION CANU  
professeur des écoles  
sans spécialité

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez **SIAM** pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Le service SIAP n'est pas accessible pour saisir vos demandes de promotion de corps.
- Le service pour vos candidatures sur poste d'enseignant référent Ambition Réussite : *Actuellement aucune campagne de saisie de candidature ambition réussite n'est ouverte.*
- Utilisez **SIAC** pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).
- Utilisez **GAIA** pour consulter le plan académique de formation et le calendrier des formations.
- Utilisez **SIAD** pour vous informer sur le détachement.
- Utilisez **SIAT** pour saisir votre demande de mutation dans les COM.

© I-Prof V3

**Cliquer sur SIAM**